



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° 4091_KNAUF-EPS-150_2016-09-29

- 1 Code d'identification unique du produit type : **EPS-EN13163-CS(10)150**
- 2 Usage(s) prévu(s) : **Isolation Thermique du Bâtiment (ThIB)**
- 3 Fabricant : **KNAUF SAS, Zone d'Activités, Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN**
- 4 Mandataire : **Non Applicable**
- 5 Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances: **Système 3**
- 6.a) Norme harmonisée : **EN 13163:2012+A1 :2015**
Organisme(s) notifié(s) : **CSTB (ON n°0679)**
- 7 Performances(s) déclarée(s) :

KNAUF EPS 150	Désignations commerciales		Caractéristiques essentielles																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
			Euroclasses		Réaction au feu		Perméabilité à l'eau		Emissions de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments		Indice de l'isolation aux bruits aériens directs		Coefficient d'absorption acoustique				Indice de transmission des bruits d'impact (pour les sols)		Résistance thermique		Perméabilité à la vapeur d'eau																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Combustion avec incandescence continue		Absorption d'eau		Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié		Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars 2011		Raidleur dynamique		Indice de l'isolation aux bruits aériens directs		Coefficient d'absorption acoustique				Raidleur dynamique		Epaisseur, dL		Compressibilité		Résistance thermique R _{si} (m²·K/W) (1)		Conductivité thermique λ _D (W/m·K)		Tolérances épaisseurs, classe		Transmission de la vapeur d'eau μ		Contrainte en compression à 10% de déformation (kPa)		Déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées		Résistance à la flexion (kPa)		Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)		Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation		Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement et à la dégradation		Durabilité de la résistance à la compression par rapport au gel / dégel		Réduction d'épaisseur à long terme																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé par le fabricant en son nom par :

.....**M. Denis KLEIBER, Directeur Général**.....

À.....**Wolfgantzen**....., le.....**29 septembre 2016**.....